

00000 008

COMMUNIQUE N°2026 - MESRS-SG

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique communique :
Dans le cadre de la formation des ressources humaines dans le domaine de l'aérospatial, un concours est organisé pour sélectionner dix (10) lauréats.

Peuvent faire acte de candidature à ce concours les bacheliers réguliers maliens des séries TSE, STI et TSExp de la session de juin 2026, âgés de vingt-trois (23) ans au plus, et ayant obtenu au moins la mention bien.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en indiquant le contact téléphonique ;
- deux (2) copies de l'extrait d'acte de naissance ;
- deux (2) copies certifiées conformes de l'attestation du baccalauréat ;
- deux (2) copies certifiées conformes du relevé de notes du baccalauréat ;
- deux (2) copies dont l'original du certificat de nationalité ;
- deux (2) copies dont l'original du casier judiciaire vierge ;
- huit (4) photos d'identité récentes ;
- deux (2) copies certifiées conformes de l'équivalence pour les baccalauréats obtenus à l'étranger
- une lettre d'engagement signée par l'étudiant, exprimant son intérêt à faire des études en Fédération de Russie ;
- une copie de la fiche individuelle (RAVEC) ;

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être déposés à la Direction générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au plus tard, le vendredi 24 juillet 2026 à 17 heures, 00mn. Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.

NB :

1 - Le concours se déroulera le jeudi 30 juillet 2026. Les candidats seront sélectionnés par ordre de mérite ;

2 - Les candidats sélectionnés devront fournir une copie de leur passeport au plus tard le vendredi 7 août 2026 avant 17 heures 00 mn.

A diffuser en Français.

deux (2) fois par jour
pendant trois (3) jours

Bamako, le 17 JUL 2026

P/le ministre P.O
Le Secrétaire Général,

Pr Moussa TANGABA

Chevalier de l'Ordre national

